

**Aujourd'hui une approche plus intégrée au milieu naturel**

**Hier une approche sectorielle**

**Réseau natura 2000**

Objectif de préservation de la diversité biologique du milieu : gage de qualité environnementale, label vendeur pour les stations de ski.

**Les Comités de massifs (1985)**

Instances qui cernent les choix et objectifs spécifiques pour la protection d'un massif.

**Loi montagne (1985)**

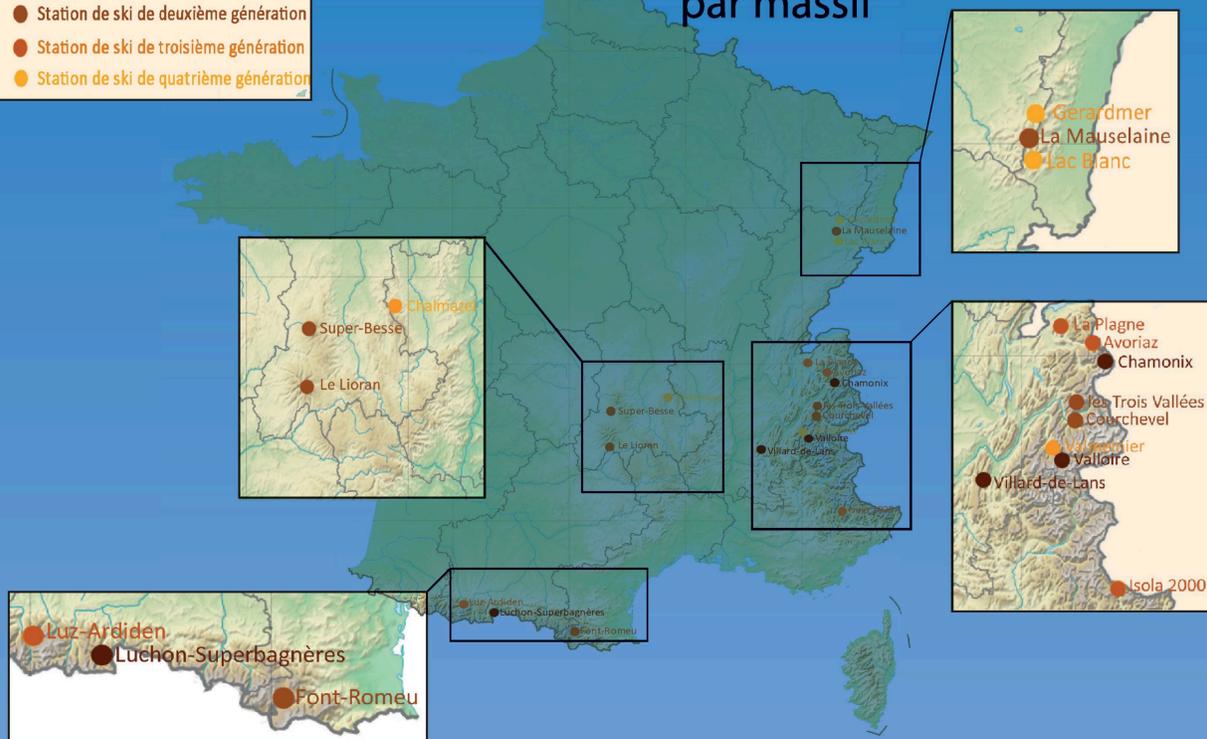
Première mesure pour protéger le milieu montagnard en conciliant développement économique et protection d'espaces naturels.

**Le Plan neige (1964)**

Consiste en une urbanisation massive pour répondre aux impératifs du tourisme de masse.

- Station de ski de première génération
- Station de ski de deuxième génération
- Station de ski de troisième génération
- Station de ski de quatrième génération

**Les différentes générations de stations de ski par massif**



**Vers une planification très réglementée**

**Quatrième génération Stations à dimension humaine**

- Créées **ex-nihilo** ou autour d'un **village pré-existant**.
- Privilégient des **usages «traditionnels»** ayant un **impact moindre** sur l'espace montagnard.
- Répondent à des **touristes désormais en attente d'authenticité, patrimoine et liens** avec le territoire.

**Troisième génération Stations intégrées**

- S'organisent sur un site en **forme d'amphithéâtre** comprenant un parking autour duquel se trouvent des immeubles en front de neige.
- Coordonnées par un **promoteur qui décide** de l'ensemble des **aménagements techniques, urbanistiques, commerciaux**.
- Une structure offrant une **grande capacité d'accueil** mais tendant à être mieux intégrée.

**Deuxième génération - Stations ex-nihilo**

- Stations **créées sur un site vierge** au bas des domaines skiables.
- Des **remontées mécaniques plus sophistiquées** qui donnent l'accès aux domaines skiables d'altitude.
- Objectif de **mise en valeur économique et sociale** d'une région complète.
- Répondre à une meilleure **rentabilité globale**.
- Des **aménagements massifs** car destinés à un **tourisme de masse** qui se développe de façon exponentielle à cette période.
- Création de zones d'habitations avec des barres à l'**architecture imposante**.

**Première génération - Stations pionnières**

- Création d'hébergements hôteliers, **développés autour d'un village**
- Réalisées par des investisseurs privés pour développer un tourisme hivernal **destiné à des citoyens aisés**.
- Une **organisation peu structurée**, des **équipements des pentes modestes et rudimentaires**.



Supérieur à 1800m



De 1400 à 1800m



De 900 à 1200m



**Les stations montent en altitude et se structurent**

**L'Evolution de l'aménagement des stations de ski en France**